



EIDGENÖSSISCHES MILITÄRDEPARTEMENT
 DÉPARTEMENT MILITAIRE FÉDÉRAL
 DIPARTIMENTO MILITARE FEDERALE

44

Nr. 753.1

Berne, le 21 mars 1960

In der Antwort anzugeben
 A rappeler dans la réponse
 Ripeterlo nella risposta

SECRET

Au Chef du
 Département politique fédéral

Acquisition d'armes nucléaires

Monsieur le Président,

Par décision du 23.12.58, le Conseil fédéral a, entre autre, chargé le département militaire d'étudier la possibilité de l'acquisition d'armes nucléaires; il a précisé que des sondages à l'étranger devaient se faire en étroite collaboration avec votre département afin que soient pleinement sauvegardés les principes de notre politique de neutralité.

Si nous n'avons pas encore abordé la question jusqu'à ce jour, c'est pour diverses raisons: d'une part, il nous importait avant tout de mener à leur conclusion les travaux concernant la réorganisation de l'armée; d'autre part, les probabilités de contacts fructueux tendant à l'acquisition d'armes nucléaires nous paraissaient des plus aléatoires; enfin, nous avons pensé qu'il s'imposait d'attendre quelque peu après la déclaration de principe du Conseil fédéral, de juillet 1958, aussi bien pour laisser le temps à l'opinion suisse de se faire à l'idée de notre armement nucléaire que pour nous permettre de mieux apprécier les réactions de l'étranger. Cela, non pas pour nous laisser influencer par l'opinion - car même des réactions défavorables ne sauraient nous pousser à l'abstention - mais seulement pour agir en meilleure connaissance de cause.

En revanche, les experts chargés de la recherche d'un nouveau type d'avion et de celle concernant des fusées sol-air pour notre armée ont déjà également porté leur attention sur la possibilité de dispositifs de lancement de bombes atomiques, respectivement sur la possibilité de remplacer l'explosif conventionnel par une tête nucléaire. La même question a été examinée dans des études préliminaires portant sur les engins sol-sol.

Les Etats-Unis d'Amérique sont en train d'étudier un élargissement et un assouplissement de leur doctrine en matière



de mise à disposition d'armes nucléaires à leurs alliés, de même que dans le domaine de la communication de certains secrets; la France vient de faire éclater sa première bombe nucléaire et, par conséquent, d'accroître de facto le nombre des membres du club atomique; le bruit court que la Chine communiste aurait, d'ici deux ou trois ans, sa propre arme nucléaire. Ainsi s'étend, irrésistiblement, le nombre des détenteurs de l'arme nucléaire. Le fait étant maintenant acquis, le moment nous paraît venu d'effectuer les sondages dont le Conseil fédéral a chargé le département militaire.

Nous proposons que ces sondages touchent tous les pays susceptibles d'être fournisseurs ou qui auraient un intérêt à une collaboration et participation de notre part. Nous posons en principe que dans un cas comme dans l'autre, nous n'accepterions la discussion que sur une base strictement commerciale à l'exclusion de toutes conditions qui auraient pour effet de nous lier militairement ou politiquement. L'obligation dans laquelle nous serions très probablement d'envoyer à l'étranger des équipes pour leur instruction devrait elle-même faire l'objet d'un accord sauvegardant le principe de notre indépendance. Une telle obligation résultera d'ailleurs déjà de l'introduction de fusées, même si elles ne sont pas munies de têtes nucléaires.

Nous proposons que soient établis, sans tenir compte du dépôt des deux initiatives concernant notre armement atomique, les contacts suivants:

1. Avec les USA, la Grande-Bretagne, l'URSS - pour faire connaître que nous nous intéresserions à l'achat, sous conditions strictement commerciales, d'armes nucléaires. Chaque pays étant en outre informé qu'une démarche semblable est faite auprès des deux autres.
2. Avec la France, pour l'informer que nous nous intéresserions à l'achat, sous conditions strictement commerciales, d'armes nucléaires et que nous serions prêts à examiner dans quelles limites nous pourrions participer aux frais des essais à condition de pouvoir également prendre part à ces essais.
3. Avec la Suède, pour l'informer que nous serions prêts à examiner dans quelles limites nous pourrions participer, financièrement également, aux recherches et essais en vue de la fabrication d'armes nucléaires.

Il va de soi qu'au cas où un accord international intervenait concernant l'armement nucléaire, nous réviserions notre position à la lumière de cet accord. Il va également de soi que nous conformerons notre attitude au sort que pourraient nous imposer les initiatives concernant l'armement atomique.

Veuillez agréer, Monsieur le Président de la Confédération, l'assurance de notre très haute considération.

Le C h e f du
DEPARTEMENT MILITAIRE FEDERAL:

H. Andrus